

LE
COURRIER DU LIVRE

CANADIANA :

PUBLISHED MONTHLY PUBLIE MENSUELLEMENT

IN

EN

FRENCH AND ENGLISH

ANGLAIS ET EN FRANÇAIS

CANADIAN HISTORY, ARCHEOLOGY, BIBLIOGRAPHY, NUMISMATICS, PHILATELY AND GENEALOGY

HISTOIRE, ARCHEOLOGIE, BIBLIOGRAPHIE, NUMISMATIQUE, PHILATELIE ET GENEALOGIE CANADIENNES

SUBSCRIPTION :

ABONNEMENT :

Canada & United States, \$2.00 per year

Canada et Etats - Unis, \$2.00 par année

Postal Union 10 shillings

Union Postale 12 francs

Invariably payable in advance

Invariablement payable d'avance

QUÉBEC
RAOUL RENAULT
Directeur-propriétaire
1900

North American Notes and Queries


A MONTHLY JOURNAL

— OF —

Mutual and general information

— Devoted to —

American and Canadian History, Biography, Bibliography, Archæology, Ethnography, Numismatics, Philately and Curiosa.

 *Interchangeable communications by way of Queries and Replies opened to every reader.*

NORTH AMERICAN NOTES AND QUERIES will be to North America and the North American people what the well known London *Notes and Queries* are to Great Britain and Britishers.

Lists of Books wanted inserted at the rate of 5 cents per line, exclusive of address ; Books for Sale or to Exchange, at the rate of 10 cents per line.

SUBSCRIPTION : { **Canada and United States..... \$2.00 per year.**
Postal Union..... 2.50 " "

After the publication of the first number, the subscription will be \$3.00 per year.

10 copies will be issued on *papier de luxe*, uncut. 8 copies opened for subscription at \$5.00 per year.

North American Notes and Queries will contain not less than 32 to 48 pages reading matter, will be printed on nice ancient paper, the size will be quarto. A portrait will be given in each issue.

Further particulars concerning advertisements, etc., will be cheerfully furnished by the undersigned.

RAOUL RENAULT,

QUEBEC - Canada.

WHERE DOLLARD FOUGHT

DURING the winter of 1659-60, two or three hundred Iroquois hunted and trapped in the Upper Ottawa region, where no other Indians dared to dispute to them the gathering of the rich furs of the country.

In April 1660, information was received at Montreal of an intended attack by the Five Nations upon that place, aided by the bands then on the Ottawa.

The regular guard or garrison of the little town at that time consisted of sixteen or seventeen young men newly arrived from France, under the direction of a dashing officer, Adam Dollard des Ormeaux, a novice in Indian warfare. He determined to strike a blow at the Iroquois on the Ottawa, in order to prevent their junction with the Indians threatening Montreal from the St. Lawrence. This movement received approval, conditionally on its being undertaken at the proper time and conducted in the manner found most effective by the old settlers. Advice to this effect was tendered to Dollard, but he preferred his own plans.

Charles Lemoyne, Picoté de Bellestre and others who had acquired fame by similar enterprises offered to take part in the expedition. They, however, pointed out that the season was not yet favorable for a start. Their assistance and counsel were rejected. Dollard said he desired no help. He gave it to be understood he wanted the whole of the glory for himself—this he got and a full share of it too!

This squad left Montreal on the 19th April, 1660. They encountered a party of roving Iroquois in the neighborhood where Victoria Bridge was afterwards constructed and were

obliged to return, losing one man killed and two others drowned in consequence of their ignorance of the management of bark canoes.

The next day they left Montreal again, seventeen all told, ready for whatever might befall. Their eagerness only elicited expressions of sad regret among those who were better acquainted with the perils of the adventure upon which they had embarked.

It took them ten days to reach the foot of Long Sault. They travelled by night and avoid observation. None of the men were familiar with the dangerous currents and rapids of the Ottawa.

On the way up they remained several days at St. Ann (where the lock is now). From there to Carillon the distance is about twenty-seven miles. The foot of the Long Sault is thirty-five miles from St. Ann.

Father Lalemant who has been considered an authority on the subject, wrote at Quebec from hearsay and forwarded his report to France before he could have had an opportunity to correct his text. He stated that Dollard's party "posted themselves below the Chaudière Falls."

Dollier de Casson, who came to Canada five years later, says that Dollard and his men were still at St. Ann on the 28th April, and this is believed to be true. They did not, surely, run the one hundred and twenty miles to the Chaudière Falls in the next four days.

Considering the slow progress made from the 19th to the 28th, it is even surprising that they should have arrived at the foot of the Long Sault on the 1st May.

Pierre Esprit Radisson coming from Lake Michigan the following June, passed through Hull, opposite what is now

Ottawa, close above which are the Chaudière Falls, and subsequently noted in his diary of the journey that he saw the place where a frightful battle had been fought quite recently, thus indicated a spot much nearer to Montreal than the vicinity of the Chaudière.

The register of the Parish Church of Montreal contains a list of the unfortunate men who fell in the battle herein referred to and locates the place "at the foot of the Long Sault," not the Chaudière.

Marie de l'Incarnation wrote from Quebec: "They arrived on the first of May at a fort built last fall by the Algonquins at the foot of Long Sault."

The fort was a mere timber palisade adjoining a knoll which commanded it. Its site must have been at the lower end of the rapids—at Carillon—and not at the "foot" of the Long Sault proper.

Faillon (two centuries afterwards) thinks Dollard only went 25 or 30 miles above St. Ann, and this is probably the most accurate view.

The Indians did not travel faster under similar circumstances than Dollard would have done to reach Carillon at the time named.

Behind the seventeen Frenchmen were forty Hurons and Algonquins who had left Montreal to support them. They all arrived together and took possession of the old fort.

It is possible that Dollard intended to reach the Chaudière in order to take the enemy by surprise. He may have referred to it before leaving Montreal. This would account for the mention of the Chaudière Falls made by Father Lalemant.

Charles Lemoyne, Lambert Closse and Picoté de Bellestre, before Dollard started advised him to wait until May, with the view, evidently, of engaging the Iroquois at the Lake of Two Mountains. Dollard wished on contrary to utilise the interval in ascending the River and bring off the fight at a greater distance.

The delay which occurred at St. Ann prevented his carrying out his plans, whatever they were, and he fell a victim of a surprise himself.

On the 2nd of May, a Sunday, the Iroquois suddenly came in sight "paddling their canoes and shooting the Sault in fine style," as written by Father Lalemant. This is an impossibility at the Chaudière Falls or even at the Long Sault. It must have been at the Carillon rapids.

Dollard was getting ready to ascent the river further, when he observed the coming Indians. He at once ordered all hands into the fort. The Indians landed quickly and advanced to the assault, but the resistance of the Montrealers proved effective and the enemy withdrew and held a Council without losing sight of the fort.

Messengers were sent with news of the event to some five or six hundred warriors who had come down river Richelieu to enter Lake St. Peter and waited there for the bands of the Ottawa.

It is stated the messengers were seven days absent having travelled 90 miles each way and when they returned they were accompanied by the warriors above referred to. Could this have been done if the site of the battle had been higher up on the river than Carillon? We hardly believe it.

Against the fifty-seven brave men inside the palisade some eight hundred Iroquois kept up a constant series of attacks during eighteen days.

The besiegers were becoming discouraged when, on the 27th May, Dollard, inadvertently, offered them an opening which they instantly seized, thereby making good their entrance into the fort. A number of Hurons, Algonquins and Frenchmen had already perished. Dollard loaded a tower musket with grape shot, set a fuze to the piece and attempted to throw it to the Iroquois who were trying at the moment to sap the pickets or destroy them by fire. Unfortunately the branch of an intervening tree caught the deadly weapon on its course and caused it to rebound among the defenders of the fort, where it exploded with awful results, shaking the garrison and reducing its number to a few individuals.

The Iroquois soon perceived the situation and made a general attack to open the breach. On the fall of a portion of the palisade, Dollard was seen standing on a heap of dead bodies firing his pistols from both hands, with his sword between his teeth. He was instantly killed.

The survivors fought stubbornly until the last one was slain. Not a man surrendered and each of them played havoc with the assailants. Some of the Algonquin prisoners who afterwards escaped, said the Iroquois, kept firing on the dead heroes to make sure none would rise again and continue the struggle.

The losses they sustained caused the Iroquois to abandon the intended invasion of Montreal, Three Rivers and Quebec already alluded to. Not only that, but they dared not show themselves in force any more and the Ottawa was henceforth freed from their presence. When the Carignan Regiment arrived from France in 1666 trade between Montreal and the West was flourishing.

BENJAMIN SULTE.

MONTCAIM, BOUGAINVILLE ET L'ABBÉ CASGRAIN

III

GRIEFS GÉNÉRAUX DES CANADIENS CONTRE LA VIEILLE
FRANCE (1)

Rappelons d'abord comment les Canadiens posent la question. Je ne sais si l'on pourrait leur trouver de meilleur interprète que l'honorable Chapleau, lieutenant-gouverneur de Québec, dans son discours pour l'inauguration de la statue de Lévis : (22). " L'heure fatale de la destinée malheureuse de la Nouvelle-France avait sonné. Les signes des temps étaient arrivés. Un philosophe impie et ricaneur, ce Triboulet d'un roi qui s'amuse, avait ri du Canada et des Canadiens devant la Cour comme il avait ri de la France et des Français devant Frédéric. Le roi de France, un roi très chrétien, avait fini de vider le Trésor public pour satisfaire aux caprices d'une maîtresse avide. Comme Babylone et comme la Rome des derniers Empereurs, l'Empire de la France en Amérique finissait dans le festin d'un roi qui perdait une des

(1) Pour ce qui a paru précédemment, voyez *Le Courrier du Livre*, vol. IV, p. 377 ; vol. V, p. 11.

(22) 24 juin 1895.—On retrouve la même note d'indignation patriotique plus accentuée, s'il se peut, dans le Mémoire de M. Joseph Tassé : *Voltaire, Mme de Pompadour et quelques arpents de neige* ; (Lévis, Roy, 1898). Un détail de haut comique est que nous avons scandalisé d'excellentes âmes pour avoir cité quelques lignes de ce travail sous sa première forme,—dans les *Mémoires de la Société Royale du Canada*,—où l'auteur, malgré son hostilité vive pour la Marquise, lui reconnaissait toutefois de certaines qualités de goût et d'intelligence artiste. Les Français pieux, plus Canadiens ici que les Canadiens purs, ne permettent même pas de rappeler que la Marquise, passionnée pour la porcelaine fine, contribua, par exemple, à fonder la manufacture de Sèvres.

plus belles parties de son apanage, riant et chantant une coupe à la main et le blasphème de l'orgie à la bouche." (23)

Sa tirade est jolie comme mouvement oratoire, mais elle ressemble à l'histoire authentique comme la *Belle-Hélène* d'Offenbach à l'*Iliade* d'Homère. Jamais roi ne fût plus timoré vis-à-vis du Ciel que le pauvre Louis XV,—questions de femmes à part ;—le représenter narguant le Ciel la coupe en main, le blasphème aux lèvres, est à peu près aussi exact que le peindre la pipe à la bouche, buvant de la bière en just au corps débraillé, comme son collègue le roi de Prusse, père de Frédéric II. Il est même assez plaisant que Louis XV, sur le chapitre féminin, ait donné dans le travers d'un pieux scrupule qui rappelle celui dont Henri VIII saisit le prétexte pour rompre avec l'Eglise romaine. Louis XV ne voulut jamais consentir à laisser le Dauphin, veuf d'une princesse espagnole, épouser une seconde princesse d'Espagne, sœur de la première Dauphine. Cela n'empêchait point le roi d'avoir été lui-même l'ami très illégitime des trois sœurs de Nesle. Mais Henri VIII aussi, qui n'osait point, disait-il,

(23) Ce discours est reproduit dans le volume du Marquis de Lévis : *Visite au Canada, suivie d'une course aux Montagnes Rocheuses et à l'Océan Pacifique, en 1895*, — (Châteaudun ; Soc. typogr. ; 1896). Le marquis de Lévis s'était rendu en Amérique pour assister à l'inauguration de la statue de son aïeul, sous les auspices de l'abbé Casgrain. "Le but de mon voyage," dit-il, "était de rechercher les souvenirs français en Amérique... Je voulais parcourir ces lieux témoins de la lutte entre la France et l'Angleterre au siècle dernier," (p. 9). Mais comme nous l'avons remarqué plus haut, l'Abbé porte toujours malheur à ses protégés. De sorte que le marquis de Lévis, descendant le lac George et le lac Champlain, dépasse Carillon, Saint-Frédéric, arrive à Port-Henry,—qu'il confond bravement avec le "fameux William-Henry, pris par les Français en 1757,"—et s'écrie plein d'enthousiasme : "C'est ici le théâtre des scènes décrites par Cooper dans son roman le Dernier des Mohicans" !!—Il est regrettable que le bon Abbé Casgrain n'ait pas mieux stylé d'avance le voyageur ; et si M. le marquis de Lévis désire vraiment connaître les lieux témoins de cette fameuse rencontre, où figura son aïeul,—lieux situés à 30 ou 40 lieues plus au sud,—il peut recommencer son voyage.

épouser la veuve de son frère, fit moins de difficulté d'avoir commerce avec les deux sœurs Boleyn. Quoiqu'il en soit, Louis XV était plutôt prêt à chercher la rémission de ses fautes dans les manifestations extérieures de la piété. (24) Il n'aimait point les philosophes,—en quoi il avait raison ;—mais il s'en méfiait moins parce qu'ils déraisonnaient, que parce qu'ils étaient indévots. La meilleure preuve est que pour s'en tenir au Coryphée de cette bande fâcheuse, Voltaire demeura constamment à l'index de la Cour. Il n'eut pas demandé mieux que d'accepter le rôle de Triboulet et d'agiter la marotte officielle pour dérider le souverain. Mais, malgré mille singeries et simagrées, en dépit des cabrioles les plus extravagantes, il n'atteignit jamais à l'honneur d'être pris au sérieux par le Roi. A ce moment même de la Guerre de Sept Ans, il était plus que jamais à l'écart. Le Duc de Broglie, dont on ne contestera pas l'orthodoxie légitimiste et religieuse, vient de publier un livre où il raconte, de sa plume souple et diplomatique, les déconvenues du patriarche des philosophes. (25) Il fait même à la royauté un grief de n'avoir pas employé les incontestables ressources de Voltaire dans l'intérêt de la France. Entre les abbés Casgrain du Canada, qui reprochent à Louis XV d'avoir trop subi l'influence de Voltaire, et les historiens éclairés qui le blâment en France de lui avoir trop systématiquement tourné le dos, il convient décidément de choisir ; car on ne saurait accabler la mémoire du pauvre Monarque sous le coup de reproches aussi contradictoires.

(24) Voir, sur ce point, l'étude de M. de Beaucourt, "Le Caractère de Louis XV," *Rev. des Quest. historiques*, juillet 1867 et janvier 1868 ; et aussi le Comte Fleury, *Louis XV intime et les Petites Maîtresses* (Paris, Plon, 1899, pp. 5, 56).

(25) *Voltaire avant et pendant la Guerre de Sept Ans*. Paris, Calmann Lévy, 1898. Voir encore sur cet ouvrage, l'article de M. Sorel dans le *Journal des Savants*, de décembre 1898.

La vérité est que Voltaire représentait simplement l'opinion courante en France, quand il faisait bon marché du Canada. (26) L'opinion avait-elle tort ou raison ? C'est un point que je ne me permettrai pas trancher ici ; car le problème existe encore de nos jours pour la France, et il faudra bien que les Canadiens se résignent à le voir tel qu'il est. (27)

(26) " Le pouvoir inconsistant et faible qui tenait les rênes de nos destinées avait une grande part de responsabilité," dit un écrivain qui ne se pique point de tendresse pour l'Ancien Régime, " mais seulement une part, dans les catastrophes qui avaient ruiné l'empire Colonial de la France : les autres coupables, c'étaient les classes supérieures, la noblesse, les écrivains, les économistes, les philosophes, qui donnaient le ton et faisaient l'opinion." (Daubigny, *Choiseul et la France d'Outre-Mer, après le Traité de Paris*. Paris, Hachette, 1892, pp. VI-VII). Dans nos provinces bretonnes, où l'on trafiquait volontiers avec les Colonies sans crainte de dérogeance, un grand nombre de familles avaient des parents à Saint-Domingue ; beaucoup participaient à la Cie des Indes ; et nous savons des maisons où l'on peut servir encore tout un diner d'apparat en vieille porcelaine de Chine, transmise de père en fils. Nous n'en connaissons pas une qui eût des parents au Canada, sauf des militaires ou des membres du Clergé tels que Mgr de Pontbriant et l'Abbé de Miniac. En général, la France, si l'on excepte quelques chambres de commerce maritime, comme celle de la Rochelle et de Bordeaux, s'inquiétait fort peu de son Canada. Mais on jugera facilement de l'intérêt qu'elle prenait à Saint-Domingue par le commerce qu'elle y faisait. Le 15 mai 1760, le vaisseau *le Diadème* sortait de Brest pour conduire à cette île l'intendant nouveau M. de Clugny. Des navires anglais le rejoignirent le lendemain, alourdi qu'il était dans sa marche par " une prodigieuse quantité d'effets pour M. de Conflans, de Brancas, de Choiseul.....Madame de Ségur et beaucoup d'autres ", au point qu'on avait diminué l'embarquement des provisions pour recevoir ces " ballots énormes ". *Le Diadème* échappa, non sans avoir subi une canonnade qui lui enleva sept hommes, entre autres le second du bord, Claude de Longchamps de Montendre, dont Bougainville devait épouser la fille vingt ans plus tard. (*Arch. de la Marine, B. 4, 98 Jos. 48. 84*). Bougainville avait aussi dans l'Inde, deux parents proches (et non un seul comme nous l'avions cru d'abord), tous deux cousins germains de sa mère : Jean-Baptiste Aumont et Carlaman d'Arboulin, dont nous avons pu reconstituer partiellement la généalogie.

(27) Sur nos gaspillages coloniaux, par exemple, voir une instructive discussion à la Soc. d'Economie Sociale. (*Réforme Sociale*, 1er janvier 1898, pp. 86-92.)—" La Métropole n'a cessé de fournir à cette colonie [Le Tonkin] une subvention annuelle qui s'est élevée quelquefois à 35 millions et qui n'est jamais descendue au-dessous de 25... Ce Tonkin

Hier encore l'affaire de Fashoda, où nous avons bien des droits de l'aveu même des Anglais, a forcé tous les yeux de s'ouvrir et toutes les bouches à se poser la question de savoir si la France peut mener de front une vaste politique Coloniale et une grande politique Européenne. Il n'y a plus de Marquise de Pompadour "en posture", auprès du Roi comme disaient les méchantes langues de diriger le gouvernement. (28). L'Ancien Régime a disparu pour ne plus revenir et nous en sommes au point qu'il y a 150 ans. Nous dépensons des

est une gouffre... Si riche que soit une nation cette somme de 25 millions est une somme ; et ce serait une fort appréciable économie que de n'avoir pas à la donner." (*Le Temps*, 11 Août 1897.)—Notez que la France est passée de 24 à 38 millions d'habitants, et que les 35 millions du Tonkin lui sont plus légers aujourd'hui que les 37 millions du Canada en 1759. Jugez ainsi de quelle humeur le gouvernement devait accueillir des aubaines de ce genre : "M. Berryer pense que nous ne dépensons pour ainsi dire rien, ou peu de chose cette année," disait Bigot à Bougainville, le 16 juin 1760, alors que le Canada se trouvait en partie déjà aux mains des Anglais ; "il sera bien surpris quand il saura qu'il y en a encore pour 15 ou 16 millions sans compter le paiement des postes." Deux jours plus tard, il ajoutait : "L'attaque de la Martinique et de la Garde loupe (*sic*) a coûté 6 à 7 millions par mois, payables à 3 mois de vue. Une pareille irruption dans des pauvres caisses épuisées a couronné l'œuvre." On comprend que la Cour fût exaspérée de ces interminables lettres de change ; d'où l' "ordre de n'en plus tirer à l'avenir que pour les dépenses Militaires, expéditions de Guerre et subsistances des troupes." *Bourlamaque à Bougainville*, 19 juin 1760.

(28) Ce n'était pas une Marquise de Pompadour qui avait réduit la pieuse Espagne à ce point de détresse qu'elle n'osait nous appuyer de ses armes et ne pouvait nous avancer les 20 millions d'écus que nous sollicitons de son obligeance. Charles III s'en prenait à la Providence qui, disait-il, "ne voulait pas qu'il fut prêt." (Ed. de Barthélémy, "Le Traité de Paris entre la France et l'Angleterre," *Rev. des Quest. Hist.*, Avril 1888, pp. 424, 437.) Et, disons-le en passant, quand l'abbé Casgrain reproche à Montcalm son scepticisme devant la conduite de Bigot brisant son argenterie pour acheter du blé, au printemps de 1759, lui-même est-il plus indulgent pour Louis XV, qui dut envoyer la sienne à la Monnaie quatre mois plus tard et supplier ses sujets d'en faire autant ? Il serait intéressant de savoir, à ce propos, si le clergé qui reproche amèrement à Louis XV la perte du Canada, eût augmenté sans discussion ni conteste son don gratuit à proportion du gaspillage de la Colonie. De 1755 à 1762, sa contribution fut de 56 millions et demi ; et de 62 millions pendant la Guerre d'Amérique de 1775 à 1782.

sommes colossales pour entretenir nos armées et nos flottes ; et la seule menace d'une guerre avec l'Angleterre nous fait renoncer spontanément à des avantages sûrement achetés. Il y a là de quoi donner à réfléchir aux Canadiens, quand ils aimeront mieux étudier sobrement l'histoire que se plaire nonchalamment aux discours d'après-dîner. (29)

En outre, nous ne saurions trop insister sur une observation que nous ne nous souvenons d'avoir vu sous la plume d'aucun historien, et qu'il importe de mettre en relief pour rendre justice à l'Ancien Régime. Le chiffre énorme de 37 millions (exactement 36,924,140 livres, 8 sols 9 deniers,) que Mme de Pompadour aurait, dit-on, coûtés à la France, et dont elle aurait d'autant diminué nos ressources pour secourir le Canada, paraît absurdement exagéré. M. Le Roi qui en a dressé le compte le fait sans aucune ombre de critique. (30) Il additionne pêle-mêle tous les chiffres qui lui tombent sous

(29) Il ne manque pas de bons esprits qui s'inquiètent de voir la France se lancer de nouveau dans les aventures lointaines. Le Duc de Broglie répondait un jour à Mr de St-Vallier, qui s'autorisait de l'avis du Prince de Bismarck pour approuver notre politique coloniale : " Je suis persuadé qu'il nous verrait sans peine envoyer une armée à Tombouctou." Je croyais rire, ajoute-t-il, " et mon interlocuteur, qui se récria, souriait comme moi ; mais j'ai ri de moins bon cœur, quand j'ai appris..... que Tombouctou était bien réellement entre nos mains." La " Lugubre " Guerre de Sept Ans a précisément éclairé l'éminent homme d'Etat sur la nécessité de restreindre et non d'étendre nos ambitions. (*Rev. des Deux Mondes*, 1er Juillet 1896, pp. 29-37.) C'était également l'opinion du Comte de Chaudordy, de M. Edouard Hervé, du Duc d'Aumale, dont on trouvera une lettre topique dans les *Souvenirs* du Dr Reeve.

(30) La première publication de M. Le Roi, *Relevé des Dépenses de Mme de Pompadour depuis la première année de sa faveur jusqu'à sa mort*, s. l. n. d. (Versailles 1853)—est celle qu'il faut consulter pour étudier la question. L'auteur en a reproduit les extraits les plus significatifs dans son volume de *Curiosités historiques sur Louis XIII, Louis XIV et Louis XV*, publié chez Plon, avec préface de Th. Lavallée (1864.) Mais ces extraits ne permettent point le travail critique nécessaire pour réduire à sa juste mesure la contribution de Louis XV aux dépenses de Mme de Pompadour.

la main, et les aligne à la suite les uns des autres pour atteindre ce formidable total (31). Il n'en excepte pas même les revenus d'une petite maison qui appartenait en propre à la Marquise. Ses gains et ses pertes de jeu, les ventes de bijoux, auxquelles parfois elle était contrainte pour nouer les deux bouts de sa dépense quand le Roi la laissait en détresse, nous sont représentés impertubablement comme sortis du Trésor et par suite de la poche des contribuables. (32) Mieux encore, M. Le Roi trouve une liste de la domesticité, une autre liste des charités de la Marquise,—elle pensionnait 54 couvents d'hommes et de femmes.—Il prend alors ces listes qui se rapportent à un moment de la vie de M^{me} de Pompadour, les multiplie par 19, chiffre des années qui l'ont vu régner à la Cour, et les ajoute au total de la dépense, bien qu'ils figurent déjà dans les 23 millions marqués pour l'ensemble de la tenue de maison (33). Il est facile, de la sorte, de faire monter la note indéfiniment. M^{me} de Pompadour

(31) Encore les additions sont-elles fautives. Par exemple, en 1762, d'après l'état de détail, M^{me} de Pompadour aurait reçu et dépensé 107,889 livres. Dans l'état récapitulatif, on porte, par erreur 197,889 livres en dépense, soient 90,000 livres de trop. Si l'on s'en tient à cet état dressé par M. Le Roi, on trouve que les dépenses ordinaires (1,767,678 l. 8 s. 9 d.) dépassent les recettes (977,207 l. 11 s. 6 d.) de 790,492 l. 17 s. 3 d.; tandis que si l'on dresse le tableau soi-même, on obtient 1,621,570 l. 14 s. 10 d. de recettes, contre 1,669,389 l. 3 s. 8 d. de dépenses, ce qui s'équilibre à 48,000 l. près, et ne prouve assurément pas que la Marquise dépensât beaucoup au delà de ses ressources. Il conviendrait de vérifier un à un tous les chiffres et calculs de cette brochure.

(32) En 1762, M. Le Roi avoue que les ventes de bijoux et gains de jeu montent à 20,489 livres. En mai 1752, le jeu seul avait rapporté 37,000 livres.

(33) Il trouve ainsi pour les gages 1,575,864 livres; 599,832 livres pour les pensions; 1,566,504 livres pour les charités: soient 3,742,200 livres de trop. Les gages figurent en effet, déjà pour 1,168,886 livres; les pensions pour 229,236 livres; les pauvres pour 150,000 livres. Mais à ce dernier chapitre il faudrait ajouter quelques dépenses de constructions et réparations au profit de couvents, des dotations de mariage, etc... La Marquise se fit de nombreux obligés, ce qui explique qu'à sa

reçoit une pension du Roi ; cette pension entre en compte. Sur cet argent, elle achète une parure " pour se satisfaire ", suivant son expression, ou une propriété comme le Château de Mémars qu'elle paye de ses revenus annuels et par petites sommes : deuxième compte qui s'ajoute au premier. Puis elle revend la parure dans un moment de gêne : troisième compte pour tripler la dette de la Marquise envers la France, quoique en définitive il n'y ait là qu'un simple virement de fonds. Tout d'abord il faut, donc, pour être plus juste, déduire 3 à 4 millions d'emploi double dans les 37 millions de dépenses que donne l'addition de M. Le Roi. Mais, dans les 33 ou 34 millions qui restent à la charge de M^{me} de Pompadour, si l'on ne tient pas note des autres erreurs qui fourmillent dans cet opuscule, la part contributive de Louis XV et de son Trésor,—de la France, si l'on veut,—ne doit guère s'élever au delà de 10 à 12 millions. M. Vatel qui a fait sur les calculs de M. Le Roi, pour les finances de M^{me} du Barry le même travail, de revision que nous pour le budget de M^{me} de Pompadour, n'arrive qu'au chiffre de 6 millions en 7 ans dépensés pour cette maîtresse des dernières années, (34) quoique la passion sémile du monarque l'entretint

mort, en 1764, des prélats, comme l'Archevêque de Reims et l'Evêque de Blois, adressèrent leurs condoléances au Marquis de Marigny. Les lettres nombreuses que ce dernier reçut à cette occasion ont été récemment dispersées dans les Cabinets d'Autographes. (*Cat. Voisin et Charavay*, Déc. 1896 à Juin 1897.)

(34) *Hist. de Mme du Barry* (Versailles, Bernard, 1883, t. III, page 373.) —A la vérité, nous ne comprenons pas bien comment elle n'aurait dépensé que cette somme, puisqu'elle recevait par mois 2 à 300,000 livres. La pension mensuelle de Mme de Pompadour est montée, quelque temps, de 2400 livres par mois à 30,000 livres, pour redescendre aux alentours de 4,000 livres, après 1749, ou environ 50,000 livres par an. Le traitement de Mme du Barry était d'ailleurs celui que Louis XIV donnait à Mme de Montespan. En tout cas, des auteurs sérieux comme M. Stourm, (*Bibliographie hist. des Finances de la France au XVIIIe siècle*, Paris, Guillaumin, 1895), reproduisent encore les chiffres de M. Le Roi sans aucune discussion.

plus généreusement qu'aucune autre. (35) Il ne paraît pas selon nous, que Louis XV ait gaspillé plus d'une trentaine de millions pour toutes ses maîtresses réunies, en 34 ans d'amours illégitimes; ce qui, vu son énorme liste civile, le met à peu près dans le cas d'un homme possédant 60,000 livres de rentes et dépensant en bonnes fortunes 900 francs par an. (36) Le surplus des dépenses faites par M^{me} de Pompadour, soit une vingtaine de millions, proviendrait de gains plus ou moins licites mais extérieurs au Trésor, pareils à ceux que font nos grands hommes de la République panamiste, qui roulent carrosse sans aucune fortune originelle. On ne doit pas oublier qu'elle était l'amie des frères Paris qui l'associèrent sans doute à leurs opérations. (37)

Quant au Trésor de la France, il s'est épuisé de bien, et d'autres façons, et pour des objets plus dignes. C'est à la

(35) M^{me} de Mailly, avoue le Duc de Broglie, recevait du Roi beaucoup moins qu'on ne l'imagine.—“M^{me} de Pompadour”, dit-il encore, “avait bien des vices, mais nullement cette basse avidité pécuniaire que Frédéric se plaisait toujours à lui supposer.”—De son côté, Louis XV était plutôt parcimonieux. (Comte Fleury, *Louis XV Intime*, p. 5).

(36) Catherine de Russie, en 32 ans (1762, 1794), a dépensé pour ses amants 400 millions, qui représenteraient un milliard de nos jours. (Waliszewski, *Le Roman d'une Impératrice*, pp. 572-3.) Cependant elle n'a point déchu dans l'estime des philosophes. Cette différence d'appréciation ne viendrait-elle pas, suivant la remarque franc-maçonne de M. Brisson, de ce qu'en France on pardonnerait volontiers à un roi toutes ses maîtresses, si du moins il n'avait pas de confesseur ?

(37) La célèbre *Hist. de Mme la Marquise de Pompadour* (Londres 1759), attribuée à Mlle Tauque, et dont Malesherbes encouragea la publication, malgré les exagérations probables de l'auteur, prétend que la Marquise gagna de grosses sommes par le trafic des places, des emplois de tout ordre, (pp. 41-132). Il est impossible de savoir la vérité. Mais nous pouvons observer que le frère de M^{me} de Pompadour, le Marquis de Marigny, fut, comme l'avoue M. Drumont, peu enclin à de certaines indulgences complaisantes, “un admirable surintendant...Cet homme arrivé à ce poste éminent d'une façon si honteuse, s'y montra ennemi de toute intrigue, de toute brigue, de tout passe-droit.” Et M^{me} de Pompadour elle-même écrivait à l'un de ses amis : “Je serai toujours bien aise de conserver les bons sujets et de les employer lorsque leur conduite sera sans reproche.”

veille de la Guerre de Sept Ans que remonte la réfection ou la consolidation de l'immense ceinture défensive qui, jusqu'à ces derniers temps, protégeait la France sur toute sa frontière. Tel vieux fort abandonné mélancoliquement aujourd'hui sur un îlot rocheux, où sa silhouette historique rappelle la "guerre en dentelles", date de cette époque qui vit le M^{is} de Paulmy, adjoint à son oncle, le C^{te} d'Argenson, parcourir presque toute notre frontière, côte ou montagne, pour s'assurer que notre armure de pierre grise n'avait aucun défaut (38). De cette époque aussi date la réorganisation des gardes-côtes dont les Anglais purent apprécier la valeur le jour où ces braves milices les jetèrent à la mer dans l'anse de Saint-Cast. Ce sont là choses dont les philosophes n'ont point parlé, et qu'on néglige d'inscrire à l'actif du règne de Louis XV. Mais les ministres d'alors, les Séchelles, les Machault, les d'Argenson, et Choiseul, lui-même, n'en déplaise à l'Abbé Casgrain, qui le connaît mal et serait peu, d'ailleurs, en état de le comprendre, n'étaient point gens si méprisables. Je ne vois même pas que les ministres de la République actuelle leur soient sensiblement supérieurs. Les nôtres ont ainsi laissé l'Égypte passer aux mains des Anglais, alors que Choiseul avait songé précisément à l'acquérir pour la France. (39) Il

(38) Les cartes et plans qu'il fit réunir occupent de nombreux cartons au Ministère de la Guerre et à la Bibliothèque de l'Arsenal, (notamment Arsenal 6432 à 6465.) On en trouvera la liste, pour cette dernière Bibliothèque, dans son *Catal. des Mss*, pp. 136 et suiv.—En 1752, Paulmy visite le Dauphiné, la Provence, le Roussillon ; en 1753, le Béarn et la Gascogne ; en 1754, la Normandie et la Bretagne ; en 1756, la côte de Dunkerque au Havre.

(39) Choiseul, un des hommes de son siècle qui ait eu "le plus d'avenir dans l'esprit," suivant le mot de Talleyrand—qui prévoyait, dès 1769, le partage de la Pologne, et l'indépendance des Colonies Anglo-Américaines,—négociait, au moment de sa chute, l'acquisition de l'Égypte, pour rendre à la France un équivalent colonial de ses pertes. (Talleyrand, "Essai sur les avantages à retirer des Colonies nouvelles, dans les circonstances présentes." *Mém. de l'Institut*, II, pp. 296-300).—Or, c'est à la politique maladroite inaugurée par Gambetta, qui a poussé réellement l'Angleterre en Égypte, que la France doit la diminution actuelle et l'extinction probable de son influence sur les bords du Nil.

est vrai que Choiseul, à qui nous devons, au surplus, de posséder la Corse, dont l'annexion a changé tout le cours de notre histoire, n'avait affaire qu'à M^{me} de Pompadour et que la Marquise était peut-être encore plus susceptible de comprendre une politique d'action que les députés d'aujourd'hui. (40)

 IV

OBSERVATIONS COMPLÉMENTAIRES DE MON TRAVAIL

On me pardonnera donc de ne rien changer au fond général de mon travail, pour répondre à l'Abbé Casgrain. Mais, sur deux points particuliers, relatifs à Bougainville, je crois devoir ajouter de légères remarques. D'abord, pour affirmer son arrivée sur le champ d'Abraham, longtemps avant l'heure indiquée par l'Abbé Casgrain, je regrette de n'avoir point cité comme l'un des textes les plus importants, sinon le plus décisif, le rapport de Townshend, mieux établi que personne pour savoir à quoi s'en tenir. Or, Townshend place expressément l'arrivée de Bougainville à l'instant où il achevait de réintroduire quelque ordre dans son armée. "Voilà, Monsieur", écrit-il à Pitt, "quelle était la situation quand, en plein combat, j'appris que j'avais le commandement en

(40) On sait que Louis XV n'exerçait en personne qu'une influence très restreinte dans son Gouvernement. Quand le public voulut l'obliger de congédier son ministre de la Guerre, le marquis de Monteynard : "Il faudrâ bien que cela arrive", dit-il spirituellement "car il n'y a que moi qui le soutienne". (*L'Espion Anglais*, I. 67.) Il avait, suivant le mot du chevalier d'Eon, "Moins de pouvoir au milieu de sa Cour, qu'un avocat au Châtelet." Notons, à ce propos, que M^{me} de la Fortelle, dont Bougainville se flattait de porter les couleurs, non sans quelques intermittences et infidélités—au fond du Canada,—devait être la femme de l'écrivain qui publia, en 1775, une *Vie militaire politique et privée de la Demoiselle Chevalière d'Eon*. L'oncle du Chevalier d'Eon avait été secrétaire du Lieutenant de police, le mari de M^{me} Hérault ; et nous possédons quelques-unes des lettres que celle-ci lui écrivait à cette époque.

chef. Je me portai immédiatement au centre; et, constatant que la poursuite de l'ennemi avait jeté une partie des troupes dans le pêle-mêle, je les formai en corps le plus vite possible. A peine avais-je ainsi agi que M. Beauville (Bougainville) apparut sur nos derrières avec ses deux milles hommes venant du Cap Rouge. J'envoyai contre lui deux pièces d'artillerie et deux bataillons, ce que voyant, il se retira." (41) Il faut même que Bougainville ait fait une diligence extraordinaire pour se présenter aussi tôt avec le corps du Cap Rouge. On sait, en effet, que Wolfe fut atteint d'une balle dès le début de l'action et qu'il expira quelques minutes plus tard. (42) Les Français qui s'échappaient en hâte vers Québec ne pouvaient connaître l'exacte vérité aussi bien que Townshend posté au milieu du terrain d'Abraham et contraint de faire face au nouvel arrivant. Son témoignage est formel. Personne ne songerait à incriminer ici le Commandant du Cap Rouge, si l'Abbé Casgrain n'en avait eu la malencontreuse et insoutenable idée.

Le second point sur lequel, peut-être, il y aurait quelque lieu d'insister, touche à la défense de l'Île-aux-Noix. Au moment où je traitais cette question dans mon petit mémoire, je n'avais pas sous les yeux les derniers volumes de correspondances tirées des papiers de Lévis et publiées à cette même heure par l'Abbé Casgrain. Je dois avouer franchement que la lecture de ces volumes m'a montré sous un jour un peu différent, les instructions données à Bougainville. Il ne me paraît pas qu'il y eut, comme je le croyais d'abord, un désaccord réel entre les idées de Vaudreuil et celles de

(41) Brymner. *Rapp. sur les Arch. Canadiennes*, 1898, p. 8.—Le texte anglais de ce rapport, daté du 20 septembre, se trouve dans Knox, *Journal II*, p. 129.

(42) Voir, entre autres, la lettre du volontaire James Henderson qui se trouvait auprès du général, lorsque celui-ci reçut sa blessure, *Engl. Hist. Rev.*, 1897, pp. 762-3.

Lévis. Officiellement, Vaudreuil enjoignait à Bougainville de ne pas attendre le dernier instant pour ramener, s'il se pouvait, ses troupes à Montréal, où elles devaient être encore utile au cas où l'on y pourrait jouer une dernière partie sérieuse. Officieusement, Lévis lui envoyait dire avec l'approbation tacite, ou du moins, sans l'opposition foncière du Gouverneur, de tenir jusqu'à l'extrême limite. Le chef d'état-major, M. de la Pause, nous révèle le fond de leurs sentiments. La vérité est que ni Lévis ni La Pause ne croyaient possible de ramener à Montréal les troupes de l'Ile-aux-Noix ; et, dès lors, autant valait qu'elles fissent payer aussi cher qu'elles le pourraient à l'ennemi la prise assurée du poste où on les sacrifiait. " Il paraît impossible ", écrivait La Pause à Lévis, le 22 Août, " qu'il [Bougainville] puisse exécuter ce qu'on lui prescrit, et difficile même par les mauvais chemins qu'il puisse nous amener grand monde, quand même il ne serait pas contrarié par les ennemis, nombre d'officiers et soldats n'étant pas en état de faire cette route dans assez peu de temps pour ne pas craindre que l'ennemi ne les devançât en descendant par la rivière." Cela n'empêche pas l'excellent officier d'ajouter que Bougainville doit essayer de ramener sa troupe, plutôt que de se rendre. " Il m'a paru que c'étaient vos intentions et celles de M^r de Vaudreuil. Je crains, malgré cela qu'on n'abandonne trop tôt ce poste, dont il ne reviendra que peu de monde ; et, si la défense de nos postes ne fait pas honneur à nos armes, il est à craindre que la suite ne soit pas plus avantageuse." (43) Aussi, quand La Pause apprit l'évacuation de l'Ile et de ses défenses, il ne cacha pas son mécontentement, d'autant qu'il était insuffisamment renseigné sur les péripéties du siège.

" C'est une grande perte [que celle de ce] poste ; nous n'y avons acquis ni gloire ni profit. . . . Je crois qu'ils [les enne-

(43) (*Lettres de Divers Particuliers*, pp. 154, 155 et 157, 158.)

mis] ramasseront le détachement de M. de Bougainville. Ainsi, il y a à parier que, par la misère ou autrement, il ne nous viendra que peu de ce détachement." (44) Mais sa surprise fut grande lorsqu'il apprit que Bougainville avait au contraire, énergiquement ramené toute sa garnison. (45)

Quant à défendre l'Ile-aux-Noix contre l'Anglais, il n'y fallait point songer. Les instructions données à Bougainville au mois de Mars de cette année,—instructions que Bourlamaque avait eu en mains pour sa gouverne, l'année précédente,—portaient expressément que la défense de l'Ile-aux-Noix réclamait au moins 3,000 hommes de bonne troupe et biens armés (46), effectif que Bougainville n'avait certainement pas sous ses ordres. C'est ainsi, j'imagine, qu'il faut interpréter cette correspondance et ses ambiguïtés. Quoi qu'il en soit, il y eut dans ces ambiguïtés mêmes de quoi frapper les esprits d'alors ; car le commandant du fort Saint-Jean, M. de Roquemaure, déclara que, pour sa part, il demandait qu'on lui donnât des directions plus précises et sur lesquelles il n'y eut point à contester. (47)

(44) *Lettres de Divers Particuliers*, 28 août, à 11 h. du matin, p. 160.

(45) *Ibid* ; 28 août, 6½ h. du soir, p. 161.—" Ils sont heureux ; suivant les pratiques du pays, de trois jours ils n'eussent pénétré ce pays."

(46) " Lorsque j'ai proposé de tenir douze cents hommes à l'Isle aux Noix pour la seule défense des retranchements, ce n'est pas que j'aye cru ce nombre suffisant pour y faire la résistance dont ce poste est susceptible. 3000 hommes bien armés pourvus de vivres et de munitions ne seroient pas trop pour défendre l'Isle aux Noix autant qu'elle peut l'être..." (*Mém. sur la frontière du Lac Champlain*, 1760. *Papiers de Bougainville*.) On remarquera que Bougainville, loin d'être abondamment pourvu de ressources fut réduit à essuyer " le feu pendant huit jours, presque sans y répondre, afin de ménager le peu de munitions qu'il possédait pour repousser une attaque de vive force." (Eug. Guénin. *Montcalm*, Paris, Challamel, 1898, p. 123. Publication du Comité Duplex.)

(47) " Je vous serai bien obligé, mon Général, de vouloir avoir attention que, lorsque Monsieur le Général m'enverra des ordres, ils soient clairs et point embrouillés, afin qu'ils me servent de justification, et qu'il n'y ait point de porte de derrière. Vous êtes trop de mes amis pour permettre qu'on me mette dans de mauvais cas." *Roquemaure à Lévis*, 27 août 1760. (*Papiers de Lévis* ; *Lettres de Divers Particuliers*, p. 130.)

Je suis contraint d'insister sur ces détails à cause de la singulière malveillance dont les historiens qui s'inspirent de l'Abbé Casgrain font preuve, aussitôt qu'il est question de Bougainville. Tout leur devient matière à reproche ; tout leur est bon pour l'incriminer. C'est ainsi que le Marquis de la Jonquière, dans un ouvrage récent sur l'un de ses aïeux, Gouverneur de la Colonie, le prédécesseur de Duquesne, ne peut s'empêcher de traiter dédaigneusement les Mémoires que Bougainville adressait au Ministre sur le Canada (48), Mémoires auxquels l'Abbé lui-même reconnaît une réelle valeur. Et, chose plaisante, l'auteur reprocha à Bougainville de soutenir les mêmes idées que l'on retrouve sous la plume de la Jonquière pour le peuplement des Colonies, au moyen d'officiers et de soldats à qui l'on accorderait des concessions de terre, quitte à combler les insuffisances de la population, en y déversant les vagabonds et les gens sans aveu de la métropole. Le système est bon ou mauvais en soi ; c'est affaire d'appréciation. Et nous n'avons d'ailleurs pas aujourd'hui renoncé définitivement à l'appliquer dans certaines de nos possessions d'outre-mer. Mais, il n'en est pas moins curieusement injuste de trouver dans la même thèse un motif d'éloge pour la Jonquière, et de dénigrement contre Bougainville.

L'Abbé Casgrain, dans son animosité fantaisiste, et avec le manque de tact qui lui est fréquent, n'a pas eu l'esprit, en réimprimant son livre à l'usage de la jeunesse, chez le très catholique éditeur Mame, d'y négliger l'allusion inconvenante qu'il fait aux aventures galantes de Bougainville en France après la Guerre du Canada et de supprimer, surtout, vu l'occasion, le renvoi qu'il marque en note aux scandaleux

(48) *Le Chef d'Escadre Marquis de la Jonquière, Gouverneur Gal de la Nelle France ; et le Canada de 1749 à 1752.* Paris, Garnier, s. d.— Nous avons rendu compte de l'ouvrage dans la *Revue Historique* de juillet 1898, pp. 402 et suivantes.

rapports de police que recueillait alors M. de Sartines. (49) Il est assez désagréable de suivre un ecclésiastique sur ce terrain scabreux, et de lui expliquer les coulisses de l'Opéra, dont la stratégie lui paraît aussi incompréhensible—et à plus juste titre,—que celle des champs de bataille qui lui est déjà bien étrangère. Mais il ne peut s'en prendre qu'à lui si nous lui dévoilons ici le secret des alcôves où il s'aventurait trop à l'aveugle. Parmi les déesses d'Opéra qui se disputèrent Bougainville, brillant cavalier, à son retour de la N^{lle} France, il s'en trouvait deux fort célèbres et dont l'une a conservé depuis une réputation exceptionnelle, M^{lles} Miré (50) et Sophie Arnould. Richement entretenue par deux financiers de l'entourage de Bougainville, MM. de Cramayel (51) et de Marville, qui l'avaient introduit sans doute auprès d'elle, M^{lle} Miré professait qu'une femme à la mode ne peut aimer sérieusement le protecteur dont la bourse défraie le luxe indispensable à sa situation dorée. C'est pourquoi, férue d'un caprice pour Bougainville, le bruit courut naturellement parmi les nouvellistes, si l'on en croit les policiers de M. de Sartines, que loin de recevoir du jeune Colonel un surcroît de

(49) *Journal des Inspections de M. de Sartines*, 1ère partie, Paris, Dentu, 1863. La 1ère partie a seule été imprimée, le Gouvernement du Second Empire ayant interdit la suite de la publication, et le manuscrit ayant été brûlé dans l'incendie de l'Hôtel de Ville en 1871. Cependant on trouve des extraits de la seconde partie dans la *Chronique Scandaleuse* de l'ex-bénédictin Imbert et dans la *Police Dévoilée* de Manuel. Aucun de ces fragments ne fait d'ailleurs allusion à Bougainville.

(50) Et non Dumirey, comme on l'appelle à tort dans le passage auquel se réfère l'Abbé (p. 303.) Le nom de l'actrice est bien connu par l'épithète satyrique et musicale, que les mauvaises langues mirent en circulation, à la mort d'une de ses amies.

(51) M. de Cramayel, fermier général, était du nombre des correspondants de Bougainville pendant la Guerre du Canada. Il avait pour circonstance atténuante de sa liaison avec l'actrice, des raisons de se croire malheureux en ménage. C'est de lui qu'il s'agit, à ce délicat propos, dans un amusant passage des *Mémoires* de Cheverny, où l'éditeur a discrètement supprimé son nom qui figure en toutes lettres sur le Manuscrit, appartenant à la Bibliothèque de Blois.

finances, elle l'aidait au contraire, à régler ses dettes de jeu. Si manifeste était son caprice que Sophie Arnoult, en bonne camarade, n'eut de cesse qu'après avoir enlevé à sa rivale l'amour de l'officier. On sait qu'il s'en suivit entre " Lui et Elle " une liaison qui d'amoureuse devint amicale et se prolongea jusqu'à la mort de la fameuse actrice. Mais ce qui prouve que Bougainville, toujours au dire des policiers, n'était point réduit aux abois pour sa fortune personnelle, c'est qu'il figure au contraire dans ces mêmes rapports, comme le protecteur en titre d'une autre actrice, M^{lle} Reybre, qui aurait vécu à ses frais, tout en partageant d'amples faveurs secrètes entre plusieurs jeunes gens qui braconnaient à leur tour, par une sorte de justice diabolique, sur le terrain réservé du Colonel. La vérité est que Bougainville, n'était de son propre chef ni assez désargenté pour puiser dans la bourse de M^{lle} Miré, ni assez riche pour subventionner le luxe de M^{lle} Reybre, (52) mais qu'il occupait son honnête fortune, entre deux " passades ", à préparer son expédition aux Iles Malouines, où il allait engager une forte somme pour le service de l'Etat. Je

(52) Les policiers s'embrouillent sur son compte, l'appellent le " Marquis " de Bougainville et l'embarquent pour les Antilles qui n'étaient pas précisément sa destination.

Le fait, pour un homme, de recourir à la bourse d'une amie intime—et rien ne prouve que ce fût le cas de Bougainville, puisque les policiers n'en parlent qu'une fois par hasard, et comme d'un " on dit ",—n'était pas alors regardé comme aussi blâmable qu'il le serait de nos jours. Ainsi faisaient nombre de gens, dont Maxime du Camp a retrouvé l'histoire financière dans les archives aujourd'hui brûlées de la Préfecture de Police. (*Paris*, t. IIIe (1872), p. 418).—Nous savons qu'il en était de même sur l'autre rive de la Manche et que le Général anglais Braddock vivait aux crochets de sa maîtresse.—Et, en 1769, une actrice, Mlle Dézy, qui " s'était épuisée pour secourir un officier dont la fortune ne répondait pas à la tendresse," fut à Brest l'objet de démonstrations sympathiques dont l'occasion mit aux prises les Gardes Marines avec l'autorité.—On n'était pas si loin du temps où Adrienne Lecouvreur avait vendu ses bijoux pour procurer à Maurice de Saxe, le héros de l'époque, des moyens sonnants d'enlever le Duché de Courlande et, peut-être, de se marier princièrement, même aux dépens de la pauvre et charmante Victoria.

ne reprocherai pas extrêmement à l'Abbé son erreur malséante sur ce chapitre. Il lui eût fallu pour rapprocher et contrôler ici les textes, une intelligence critique qui n'est pas à sa disposition naturelle, et pour comprendre le demi-monde une expérience dont il est heureusement à l'abri. Je dirai seulement qu'il juge les faits avec une rigueur canadienne un peu comique et quelque peu traîtresse, si l'on se rappelle que, pour montrer la vertu des Canadiens plus impeccables, et pour stigmatiser d'autant plus dédaigneusement le vice des Français, il a pris le soin d'expurger les papiers de Lévis. On comprendra que nous n'ayons pas la même croyance pieuse dans la légende patriotique.

Mais, la légende a la vie dure ; elle se glisse partout à la faveur du sentiment qui la rend touchante et lui donne souvent plus de force qu'à la vérité. Aussi volontiers lui pardonnerait-on ses fantaisies et fermerait-on les yeux sur ses écarts, si elle était moins agressive. Malheureusement, au Canada, elle met trop de système dans ses rancunes et risque de s'attirer certaines déconvenues. Parmi ceux qu'elle attaque, outre Montcalm et Bougainville, figure Choiseul, que le jeune Colonel faillit accompagner au Congrès projeté d'Augsbourg, et pour qui, toute sa vie durant, il conserva un souvenir où l'affection se mêlait au respect. Choiseul a, depuis quelque temps, beaucoup remonté dans l'estime des historiens. On reconnaît aujourd'hui, son activité, sa rare capacité de travail, sa souplesse d'esprit, sa fertilité de ressources, son intelligence des affaires européennes, la finesse de son doigté diplomatique. Sans insister plus qu'il ne convient sur les questions extérieures à notre sujet, nous pouvons exprimer, ici du moins, le désir qu'au point de vue du Canada, un historien impartial comme M. Waddington (53) réétudie à fond

(53) Waddington, *La Guerre de Sept Ans ; Histoire Diplomatique et Militaire*. Paris, Didot. Deux volumes parus, 1896-1899.

les négociations relatives au traité de 1763 (54). Louis XV, quoique l'on nous répète à cet égard, ne s'y montra pas le monarque indolent que l'on s'ingénie d'ordinaire à nous dépeindre. "La paix que nous venons de faire," écrivait-il à son agent Tercier, "n'est pas bonne, ni glorieuse; personne ne le sait mieux que moi; mais dans ces circonstances malheureuses, elle ne pouvait être meilleure, et je réponds bien que, si nous avions continué la guerre, nous en aurions fait encore une pire l'année prochaine (55)." S'il eut le tort d'abandonner le Canada, et peut-être ne pouvait-il conclure autrement (56), il maintint d'une façon formelle nos droits sur Terre-Neuve, que l'Angleterre regrette encore de nous avoir reconnus; et pour le Canada même, tandis que les Canadiens se flattent maintenant d'avoir imposé à l'Angleterre, par la fierté de leur attitude, le respect de leurs droits religieux, il semble que, sur certains points, ils se fussent résignés volontiers si la France n'avait résolument

(54) Voir l'art. déjà cité, du Cte de Barthélémy, "Le Traité de Paix entre la France et l'Angleterre," *Rev. des Quest. Hist.*, Avril 1888. Alfred Bourguet, "Le Duc de Choiseul et l'Angleterre; la mission de Bussy à Londres," *Rev. Hist.*, Sept. 1899; "Pitt and the Family Compact," *Quart. Rev.*, Octobre 1898.—Sur les idées politiques de Choiseul, on ne doit point négliger de consulter le Mémoire qu'il remit au Roi en 1765, et que Charles Giraud a publié dans le *Journal des Savants*, de mars et avril 1881.

(55) Barthélémy, p. 479.

(56) La faute de Louis XV fut peut-être moins d'avoir cédé à la nécessité sur le point du Canada, que de n'avoir pas su profiter de ses victoires pendant la Guerre de la Succession d'Autriche, et de ses alliances pendant la Guerre de Sept Ans, pour s'agrandir vers les Pays-Bas. Peut-être le Congrès de Vienne, après la débâcle du Premier Empire, nous eût-il laissé les provinces belges, comme il nous a laissé la Lorraine, par cela seul que la monarchie française les aurait faites nôtres longtemps avant la Révolution. C'était le désir de Choiseul; et le duc de Broglie n'est pas loin de le partager. (Mém. de Choiseul, *Journ. des Savants*, Mars 1881, p. 172-3.)

exigé d'avantage. (57) Mais de toute façon, pour mettre au point cette question intéressante, il leur convient désormais —et l'on ne saurait trop le leur répéter,—de se persuader que l'histoire coloniale n'était, et ne pouvait être au siècle dernier qu'une simple note au bas de la page où s'inscrivaient les grands faits de l'histoire européenne. (58) Les apostrophes enflammées contre la mémoire de Louis XV, n'y peuvent rien. "Louis XV, (retiens ce nom et maudis-le !) abandonne lâchement les intérêts coloniaux, c'est-à-dire l'avenir aux Anglais," s'écrie un auteur animé d'ambitions coloniales et d'intentions patriotiques. (59) Ce sont là des phrases sans justice ni portée. J'ai cité dans mon Mémoire (p. 121), quantité de publications sérieuses, précises, qui réfutent cette thèse colérique et enfantine. (60) Reprocher aux Français de n'avoir pas, au milieu du XVIII^e siècle, vu les choses sous l'aspect qu'elles revêtent à la fin du XIX^e siècle, c'est leur

(57) Voir les documents analysés dans le Rapport de M. Douglas Brymner, pour 1883, pp. 144-148.—Je n'ai pas besoin de dire qu'en historien de la Guerre du Canada, l'Abbé Casgrain aurait dû utiliser ces documents dont on lui signalait l'existence. Malheureusement, Parkman ayant négligé de le faire, lui-même n'a point osé s'y risquer, n'ayant plus son guide ordinaire pour l'aider à se débrouiller dans la confusion des textes.

(58) "Down to the time of the American Revolution War, colonial politics were simply a foot-note to those of Europe, so far as the larger world was concerned. Yet even so great a writer as Parkman half forgot this, and was content with a merely superficial knowledge of European issues". (*Rev. of Hist. Publ. relat. to Canada*, III, 5).

(59) Debury, *Un pays de Célibataires et de Fils Uniques*, Paris, Dentu, 1896, pp. 233-234.

(60) Il est à noter que des esprits réfléchis, comme Turgot et l'économiste Quesnay, ont toujours marqué pour Louis XV leur respect et leur sympathie. — Certains voyageurs assurent que, chez le peuple canadien même, la mémoire de Louis XV, malgré la cession du Canada, est bien moins discutée que celle de Louis XVI, à qui l'on reproche d'avoir aidé, par le concours maladroit de ses armes, la formation des Etats-Unis.

reprocher de n'avoir prévu ni l'électricité ni la vapeur qui devaient bouleverser l'écorce de notre planète. (61)

Le temps, d'ailleurs, n'est pas loin où les Anglais mêmes ne tenaient pas beaucoup au Canada. (62) " Plût au ciel que nous en fussions débarrassés ! " disait un homme d'Etat marquant, au poète Tennyson, qui s'en indignait et répondait par des vers enflammés. L'impérialisme insolent de l'Angleterre a toujours été fait de jalousie contre les nations concurrentes plus que de besoins immédiats. Les Anglais sont loin maintenant encore, d'apporter une attention suivie dans l'exploitation de leur immense domaine ; ils ne travaillent assidûment qu'à empêcher les autres peuples de coloniser. L'incurie et la nonchalance rétrospectives que l'on nous

(61) Encore pouvons-nous ajouter aujourd'hui que l'article de l'*Edinburgh Rev.*, d'avril 1893, auquel nous renvoyions entre autres, venait d'un administrateur colonial anglais " dont l'autorité en ces matières est sans rivale ". *Journal des Débats*, 21 nov. 93.

(62) A plus forte raison, n'y tenaient-ils pas davantage au XVIII^e siècle. " Louis XV et la Pompadour, comme l'observe Parkman, ont envoyé 100,000 hommes se battre pour le compte de l'Autriche et n'en ont pu épargner que 1900 pour renforcer la Nouvelle-France ; cependant, les Anglais n'ont guère le droit de leur jeter la pierre. Parkman, tout du long de son œuvre, montre que, sauf une ou deux exceptions, les Anglais, aussi bien de la Colonie que de la Métropole, étaient incapables de comprendre le danger qu'offrait le voisinage continu d'un établissement français. Pitt, seul parmi les Ministres Anglais, William Shirley et Robert Dinwiddie—Gouverneurs l'un du Massachusetts, l'autre de la Virginie,—aperçurent la gravité de la situation." *Quart. Rev.*, " The Hist. Writings of Francis Parkman," Avril 1897, p. 551.)—Avec une égale incompréhension, Napoléon n'hésita point à vendre la riche Louisiane aux Etats-Unis (ce dont notre célèbre Géographe Elisée Reclus l'approuve) quoiqu'il n'eût point le droit de la vendre, ni les Etats-Unis le droit de l'acheter ; il ne vit ici que l'occasion de jouer un méchant tour à l'Angleterre en fortifiant la grande République Américaine. Et ce serait, paraît-il, un sentiment analogue, qui aurait poussé la Russie à vendre également aux Américains pour une somme minime, les territoires de l'Alaska où l'on découvre aujourd'hui de si fructueuses mines d'or. (Commandant Mahan, *Interest of America in Sea Power*, Boston, Little and Brown, 1897 ; Cte de Chambrun, *Droits et Libertés aux Etats-Unis*, Paris, Thorin, 1891 ; *Edinb. Rev.*, April, 1900.

reproche se retrouvent chez eux dans la même mesure qui mérite à l'Ancien Régime les foudres de nos publicistes.

“L'empire Anglais comprend de vastes régions, douées d'un excellent climat, d'un sol fertile, et que nul ne vient défricher.—Terre-Neuve, avec ses gras pâturages, importe sa viande; l'Australie Occidentale, où mûrissent les fruits de toute sorte, importe ses fruits, l'Australie du Sud, où la vigne prospère avec des facilités rares, ne produit que peu de vins; le Queensland, qui se prête à la culture du café, n'a presque point de caféiers; l'Australie tout entière si admirablement préparée à produire le sucre, le tabac, le riz, l'indigo, le maïs, ne comprend que cinq millions d'habitants, chinois pour la plupart”. (63) L'indolence présente de l'Anglais, si âpre pourtant à la curée, quand on le compare au Français de son temps, ne peut-elle excuser l'indifférence de nos aïeux pour des territoires dont ils ignoraient, en somme, la valeur productive et dont ils ne pouvaient prévoir l'utilité commerciale, doublée par le progrès des sciences et par le développement miraculeux des moyens de communication??

(63) (Wrong et Langton, Report, t. III, p. 10.)

(A suivre.)

RÉNÉ DE KERALLIN.



QUEBEC FASHIONABLES

A SATIRICAL POEM

THE above unpublished poem, by the late Colonel James FitzGibbon, a veteran of 1812, was written, in January 1810, when he was quartered in Quebec. It is through the courtesy of Miss Mary Agnes FitzGibbon, Secretary of the Women's Historical Society, that we are able to offer it to our readers. We are sure that this poem will interest many of them, even those who are not familiar with the allusions contained in it. (1)

Cease the strains of adulation
Praise that poetasters give ;
Just, but gentle, castigation
Now from simple truth receive.

Come then Joliffe dauntless leader
Of the gay fantastic train
Dissipation's special pleader
Favorite of the weak and vain.

This nice garland that I give thee
Be it round thy temples twined,
'Twill from feverish dreams relieve thee
And restore a saner mind

(1) For details as to Colonel FitzGibbon's remarkable career, we refer our readers to : *A Veteran of 1812. The Life of James FitzGibbon*, by Miss Mary Agnes FitzGibbon.

For other scenes dame nature meant thee,
Than round folly's maze to flirt ;
Talent, feeling, grace, she lent thee :
Why the precious loan pervert ?

The praise thou seeks't is mere delusion,
Seek the praise of private life,
And shine in matronly seclusion
A simple trader's prudent wife.

Taylor, long alas ! neglected,
Like stale novels on a shelf,
By Montizambert's taste selected
Stands forth full of little self.

Lay's high claim to wit and breeding
Writes on fashion's roll her name ;
Shews, or tries to shew, her reading,
And affects blue stocking fame.

Gentle mistress be now steady
Know thou'st on a dangerous brink ;
Thy smooth tongue is ever ready
But good lady learn to think.

Baynes, soft puppet of the fashion
Fair, correct and chaste, thou art :
But thy hideous affectation
Stifles nature's better part.

Now for Fulton pleasing creature
Pleasing, yet repelling too ;
Sense, and spirit, in each feature
Stern defiance on her brow.

Few can boast a form more finished,
Few more finished graces have,
How are all these charms diminished ?
She is dissipation's slave !

Ilbert full of gay good nature
 With the love of pleasure wild,
 Short in duty, as in stature,
 Half forgets she has a child.

Look too at the vacant father,
 Every feature seems to say,
 Fame, or wealth, let idiots gather
 Men were made to sing and play.

Pretty Sewell learn good nature
 Gentleness itself rewards ;
 Be mild in temper, as in feature,
 Wash your hands, and quit the cards.

Bid thy chief, that puzzling riddle,
 Stiff, yet supple, weak, yet wise ;
 Leave the play house, break his fiddle,
 In other scenes his honor lies.

See the Hales, your bosoms flutter,
 Fly their pestilential breath.
 Every sentence that they utter
 Stubs some honest fame to death.

Rouse thy sentiments indignant,
 How shall we these witlings call ?
 Mistress Scandal, thrice malignant,
 Old Joe Miller steeped in gall.

Gallant Thornton stands the foremost,
 Polished, generous, frank, and vain ;
 Ye who married dames adore most,
 Come and follow in the train.

Caldwell once our gay projector
 Lawyer, miller, chemist, beau,
 Of vulgar errors shrewd detector,
 Straining at Ulysse's bow.

He, elate with bold opinions,
Caught from Caledonian sire,
With Thornton tries his waxen pinions,
And sinks, poor flutterer, in the mire.

Room for Dewer ! wondrous learned,
Solemn pupil of high life,
Proud of place, full dearly earned,
Vain of his soft whispering wife.

Pye, that olio of perfection,
Medal of theatric grace,
Happy, by all rule's rejection,
In the actor's envied place.

He, equipped from Cupid's armoury,
Storms the bosoms of the fair,
And wants but judgment, taste, and memory,
To make him an accomplished player.

Quebec, Jany 1810.



BIBLIOGRAPHIE

VARIA

LE DRAME DE LA PASSION A OBERAMMERGAU. Etude historique et critique par Georges Blondel. *Paris, Victor Lecoffre, 1900. In-16, VI-69 p., plan et 2 cartes.*

L'attention publique a été souvent attirée depuis quelques années par des représentations populaires, imitées de celles qui se donnaient au Moyen âge, et dont quelques-unes ont eu soit en France, soit à l'Etranger un réel succès. Aucune de ces représentations n'a eu un retentissement comparable à celle d'Oberammergau dans la Haute-Bavière. Donnée tous les dix ans, en exécution d'un vœu qui remonte à l'époque de la guerre de Trente ans, elle attire, à chaque période décennale un nombre plus considérable de spectateurs. La voie ferrée ayant été cette année prolongée jusqu'au village, le voyage est devenu facile même pour les moins valides.

La brochure que vient de publier M. G. Blondel est éminemment propre à donner une idée de cette représentation fameuse. Elle en explique les origines et les transformations successives, et montre pourquoi elle produit, même sur l'esprit des incroyants, une si forte impression. Aucune œuvre de théâtre ne peut approcher de ce drame, merveilleusement interprété d'ailleurs par ces humbles montagnards, et ne fait éprouver à un pareil degré les sentiments les plus profondément tirés du cœur de l'homme.

Le petit volume que nous signalons ici, sera aussi utile pour laisser deviner à ceux qui n'ont pu la goûter eux-mêmes la beauté de l'art populaire et chrétien, que propre à raviver chez ceux qui ont eu le bonheur d'aller jusqu'à Oberammergau le charme de leurs souvenirs.

Il est accompagné de renseignements pratiques sur le voyage, de quelques indications sur les excursions qui peuvent être faites dans les environs, d'un plan du nouveau théâtre, et de deux cartes.

THE CHURCH OF CHRIST THE SAME FOREVER, by Rev. D. McErlane, S. J. *St. Louis, Mo.: B. Herder, 1900. 16mo., cloth, 163 p.*

